

Extension des espaces de vie extérieurs du Foyer Marceau (ADAPEI) Rue du Colonel Maurin - Cession au profit d'Habitat 25, propriétaire des lieux

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Depuis 1988, l'Association Des Amis et Parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI) loue à Habitat 25 un foyer d'hébergement dénommé «Foyer Marceau», rue du colonel Maurin à Planoise.

Pour mieux assurer la quiétude et la sécurité de ses pensionnaires, l'ADAPEI souhaite étendre ses espaces de vie extérieurs dans le cadre d'un aménagement paysager.

Afin de favoriser ce projet, la Ville de Besançon envisage de céder gratuitement à Habitat 25, propriétaire des lieux, les parcelles cadastrées section EM n° 165, 166, 677, 679, 680 et 681. D'une contenance totale de 467 m², cette bande de terrain est située en bordure du parc urbain de Planoise. Habitat 25 a donné son accord quant à cette transaction sous réserve que son locataire, l'ADAPEI prenne en charge :

- les frais de notaire et de géomètre,
- le coût des travaux d'aménagement de cette extension d'emprise.

L'ADAPEI ayant donné son accord quant à ses conditions, le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer favorablement sur le principe de cette transaction,
- autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir,
- inscrire au budget de l'exercice courant par décision modificative les autorisations de dépenses et de recettes suivantes :

	Imputation budgétaire		Dépenses	Recettes	Inventaire
Opérations d'ordre	Subvention en nature (cession gratuite)	67.01.6741.501.20200	10 741 €		BAT-P18802
	Valeur comptable de la cession gratuite	21.01.2111.501.20200		10 741 €	

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur les propositions du Rapporteur.

M. DEMONET n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 29 décembre 2004.